

Charte plongée

Le centre écotouristique Les Heures Saines propose plusieurs activités de découverte des différents écosystèmes présents en Guadeloupe, dont la plongée sous-marine.

Soucieux de respecter au maximum les différentes espèces fascinantes que nous pouvons rencontrer durant nos sorties, nous avons décidé de mettre en place une charte présentant le comportement le plus respectueux possible à adopter pour avoir encore de nombreuses années des récifs paradisiaques!



Voici les principaux gestes que nous souhaitons suivre aux Heures Saines :

- Ne rien jeter par-dessus bord (mégots, gobelets papiers ;...)
- Utiliser des produits respectueux de l'environnement au maximum.
(Pas de gobelets en plastique...)
- Avoir une poubelle sur le bateau.
- Utiliser les bouées de mouillage pour ne pas jeter l'ancre.
- S'intéresser aux différents écosystèmes présents et les espèces protégées...
- Avoir des fiches d'identification d'espèces à bord.
- Avoir un matériel bien fixé autour de la stab pendant les plongées afin que les détendeurs et manomètres ne traînent pas au fond.
- Avoir une condition physique correcte et gérer sa flottabilité en utilisant le poumon-ballast et un lestage optimal, afin de ne pas casser les fonds avec nos palmes !
- Ne pas utiliser des palmes de chasse (grandes voilures)
- Ne pas utiliser de gants lors des plongées
- Ne rien toucher ni prélever.
- Ne pas nourrir les animaux.
- Ne pas stresser les animaux en étant trop brutal, ou avec des lumières dans les yeux des poissons...
- Economiser l'eau douce
- Mettre en place des installations qui évitent le gaspillage d'eau douce.
- Participer aux actions de nettoyage des fonds marins.
- Eviter l'achat de souvenirs arrachés à la mer (hippocampes, étoiles de mer...)
- Consommer des produits prélevés par des techniques de pêche correctes.

Bonnes bulles !

L'équipe des Heures Saines.